

Image not found or type unknown



Casiers judiciaire et cannabis

Par **floflo34**, le **16/04/2008** à **20:45**

Bonjour,
Voilà , en décembre derniers je me suis fait arrêter par la police pour un contrôle banale , la police trouve du cannabis(4.0g) sur moi(que je leur est donné préalablement) après sa , je suis emmené au commissariat de ma ville .
3 mois après je reçoit une convocation de l adjoint du procureur (je doit me rendre a la maison de la justice), je me rend la bas on me dit que je doit payé une amende pour ma possession(250 euros).
Or je doit rentré a l'armée j ' attend ma date d'incorporation.
ma question est:
est ce que j'ai un casier judiciaire avec ma possession et est ce que cela va me gêné pour rentré dans l'armée?
Cordialement